

Les territoires de l'éducation : des approches nouvelles, des enjeux renouvelés

Introduction au numéro n° 102
de la revue *Éducation & formations*

Jean-Richard Cytermann¹

MENJS, Inspecteur général honoraire

Olivier Monso

DEPP-MENJS, sous-direction des synthèses

1. C'est avec plaisir et fierté que j'introduis ce numéro d'*Éducation & formations* relatif aux territoires. En tant qu'ancien directeur de la DEPP, il me permet, vingt ans après, de mesurer l'ampleur des progrès accomplis par cette direction.

RAPPEL Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni *a fortiori* la DEPP.

Le sujet traité dans le présent numéro, celui des territoires, est un thème essentiel. Il a été présent dans les premières statistiques publiques sur l'éducation, dans la mesure où celle-ci s'organise en circonscriptions territoriales. On note ainsi, au bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique de 1868 un *État comparatif par département du degré d'instruction des conscrits des classes de 1832, 1852, 1862, 1867*. Le sujet des territoires et même des disparités territoriales est une constante des travaux de la DEPP et de ses devancières depuis près de soixante ans. Les statistiques scolaires sont bien évidemment, depuis le début, présentées par académie ou département. Les travaux menés du temps de Claude Seibel ont été à la base de la politique d'éducation prioritaire lancée au début des années 1980. En 1993, Claude Thélot publiait le premier numéro de *Géographie de l'École*, déclinaison territoriale de *L'état de l'École*, dont la treizième édition paraît en 2021. En 1995, la revue *Éducation & formations* publiait un numéro sur le système éducatif en milieu rural. En 2002 était lancé un appel d'offres conjoint DATAR/DEPP sur les disparités territoriales en éducation conclu par un colloque scientifique. Et de nombreux travaux de la revue ont traité de disparités territoriales et notamment des questions de mixité sociale dans les collèges.

Il est devenu assez rapidement évident que la présentation de statistiques par circonscription académique et départementale n'était pas suffisante pour l'évaluation des disparités territoriales. Les différences sont aussi fortes et même plus fortes à l'intérieur des académies et des départements, voire des métropoles qu'entre académies ou entre départements et cette diversité des territoires s'est encore accrue avec les grandes régions. Les disparités des territoires dans l'origine sociale, l'offre de formation, les parcours et l'orientation des élèves ainsi que leurs résultats scolaires sont devenues prégnantes. La question des inégalités territoriales s'est ajoutée ou combinée avec celle des inégalités sociales.

Par ailleurs la méthodologie des études sur les disparités territoriales s'est affinée grâce notamment au développement des systèmes d'information géographique. Il est possible maintenant par exemple de confronter les lieux de résidence des élèves ou des enseignants et les lieux d'enseignements. Et la description des territoires ruraux et urbains a également été précisée, par l'intermédiaire de la typologie des communes mobilisée dans ce numéro. Ces progrès méthodologiques et la mise à disposition de nouveaux outils ont permis de renouveler en profondeur les études sur les disparités territoriales.

En même temps, cette question des disparités territoriales a pris une place grandissante ces dernières années dans le débat public et les politiques publiques, et notamment celles de l'éducation. De ce point de vue les travaux menés à l'inspection générale rejoignent les travaux de la DEPP et s'appuient sur eux. On citera notamment le rapport IGEN/IGAENR de 2016, *Territoires éducatifs : état des lieux et perspectives* et le rapport Azéma-Mathiot *Mission Territoires et réussite* du 4 novembre 2019 portant à la fois sur l'évolution de la politique d'éducation prioritaire et la définition de politiques dédiées au monde rural.

Ce numéro dédié aux territoires comprend quatre parties.

LES TERRITOIRES DE L'ÉDUCATION : VISION TRANSVERSALE

La première partie comprend des articles transversaux. Il s'agit d'abord, comme le fait l'article de Yann Fournier et de Robert Rakocevic, de replacer le système éducatif français dans le cadre européen et de voir s'il est possible de dégager des groupes géographiques de pays en fonction de quelques critères incluant l'existence ou non d'une structure

commune à l'école et au collège, l'existence ou non de filières à la sortie de l'école primaire, l'importance du financement de l'éducation et la part de l'enseignement professionnel. S'il existe des points communs à certains pays proches géographiquement (école unique incluant le collège dans les pays scandinaves, filières séparées à la sortie de l'école primaire dans plusieurs pays d'Europe centrale), ces ensembles ne sont pas homogènes sur l'ensemble des critères retenus.

L'article suivant tire sa substance d'un projet de recherche mené par les auteurs (Jacques Lévy, Shin Koseki et Irene Sartoretti) en partenariat avec le rectorat de Reims et visant à répondre à la question : « *la localisation crée-t-elle des prédispositions à l'échec ou à la réussite scolaire ?* ». Cet article met en avant la notion de « *capital spatial* » des lieux à côté de celles de « *capital économique* » et « *capital culturel* », plus habituelles dans les recherches sur l'éducation. L'article définit également un indicateur d'éloignement intitulé « *gradient d'urbanité* ». L'étude montre ainsi que les résultats aux examens (brevet et baccalauréat) varient peu selon le gradient d'urbanité, et plus généralement que le système éducatif français offre dans les gradients d'urbanité les plus faibles (campagnes peu peuplées et éloignées des villes) un service éducatif assurant la même performance scolaire. L'article conclut sur l'intérêt de croiser cette analyse selon le lieu de résidence de l'élève avec celle de la performance des établissements, à l'aide des indicateurs de valeur ajoutée des lycées mis au point par la DEPP. Le troisième article, de Fabrice Murat, montre l'importance des écarts entre communes à la fois en termes de milieu social et de performances scolaires. Si ces inégalités à la fois sociales et scolaires semblent rester stables dans le temps, l'auteur observe en revanche un renforcement du lien entre ces inégalités. Enfin, il constate que les caractéristiques sociales de la commune ne sont pas le seul facteur explicatif et qu'il semble y avoir un effet propre, possible conséquence de pratiques locales particulières. L'auteur propose ainsi, à l'instar de ce qui se fait pour les lycées, le calcul d'une « *valeur ajoutée* » de la commune.

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE D'ÉDUCATION ET DE LA POPULATION SCOLAIRE

Une seconde série d'articles traite à la fois des caractéristiques de l'offre d'éducation et de la population scolaire selon les territoires. L'article d'Olivier Monso montre que les milieux sociaux des collégiens en milieu rural conservent des spécificités. Mais, plus que la césure rural-urbain, c'est la forte hétérogénéité entre types de communes, au sein des catégories « urbain » et « rural », qui ressort de cette analyse. L'article mobilise en outre les nouveaux outils méthodologiques que la DEPP a construits ou contribué à construire : typologie des communes rurales et urbaines, nouvelles mesures de la position sociale (indice de position sociale, PCS ménage).

L'article de Loïc Ourdouillie, Antoine Van Assche, Magalie Vigé et Élisabeth Vilain, du rectorat de l'académie de Lille est, d'une certaine manière, une déclinaison du précédent appliqué à la région Hauts-de-France. Les auteurs dégagent quatre grands profils de territoires de lieux de vie des élèves : communes denses et très denses, caractérisées par des situations sociales très contrastées, communes périphériques qui connaissent la situation la plus favorable, communes rurales éloignées et bourgs et petites villes, souvent en déprise économique et démographique. Ils notent enfin une très grande correspondance entre les territoires de résidence et de scolarisation des élèves.

Un premier article de Mustapha Touahir et Sylvain Maugis est une contribution méthodologique consacrée à la construction d'un indicateur d'éloignement pour les

collèges, afin d'établir une nouvelle approche de la ruralité des établissements scolaires. Cet indicateur intègre les différentes dimensions de la notion d'éloignement, mesurées à l'échelle de chaque collège : ruralité du territoire, densité et diversité de l'offre scolaire, accès aux équipements sportifs et culturels. L'article montre que les collèges éloignés, majoritairement ruraux, sont plutôt homogènes socialement. Ils se caractérisent par des moyens d'enseignement alloués (heures d'enseignement par élève) et des résultats au diplôme national du brevet supérieurs à la moyenne. L'orientation vers la voie professionnelle y est plus marquée. L'article suivant, de David Broustet, propose une adaptation de cet indice d'éloignement aux besoins et aux réalités spécifiques de la Nouvelle-Calédonie.

L'article de Sylvain Maugis et Alexia Stéfanou vise à montrer comment s'effectue, selon les territoires, la différenciation de l'offre de formation entre collèges. Il montre une surreprésentation des dispositifs pédagogiques particuliers (Segpa, ULIS, UPE2A ²) dans les collèges de l'éducation prioritaire mais aussi une volonté de rendre ces collèges plus attractifs : les sections sportives, les sections bilingues et européennes, les classes à horaires aménagés dans le domaine artistique (essentiellement musique) sont surreprésentées dans les collèges de l'éducation prioritaire. Les enseignements de langues et cultures de l'antiquité sont présents dans une très large majorité de collèges mais sont moins fréquents dans les collèges les plus éloignés.

Un second article de Mustapha Touahir et Sylvain Maugis apporte une analyse originale sur les questions de mixité sociale dans les collèges et d'évitement de la carte scolaire en comparant les établissements de scolarisation des collégiens à ceux de leurs voisins les plus proches. Les résultats rejoignent ceux de la littérature scientifique et des travaux antérieurs de la DEPP. La fréquentation du collège public de proximité est un phénomène très marqué socialement. Plus le milieu social des élèves est favorisé, plus ils ont tendance à fréquenter un autre collège, souvent privé, parfois public. Le contournement du collège public de proximité modifie surtout le profil social des collèges les plus défavorisés socialement. De façon plus générale, il a pour conséquence une hausse de la ségrégation sociale entre collèges.

L'article de Franck Evain et d'Olivier Monso illustre bien une des facettes de l'activité de la DEPP, la mise à disposition, pour les autres directions du ministère en charge de l'Éducation nationale, des résultats de ses travaux et d'outils méthodologiques. Il s'agit d'un domaine stratégique, celui de la répartition des moyens d'enseignement entre académies dans le second degré public. Comme pour le premier degré, la DEPP a apporté à la DGESCO son appui méthodologique pour la rénovation du modèle d'allocation des moyens. L'article présente à la fois la méthodologie retenue et propose un diagnostic sur la répartition effective des moyens d'enseignement entre académies et établissements. Il identifie la contribution des critères de contexte socio-économique, de structure et d'offre de formation aux écarts de dotations.

Le dernier article de cette partie, réalisé par Luc Masson, s'intéresse à la répartition de l'offre de formation en apprentissage et à ses conséquences sur le temps de trajet des apprentis. De façon logique, le temps de trajet augmente avec le niveau de formation, les formations d'apprentis dans le supérieur étant plus concentrées que celles conduisant au baccalauréat professionnel ou au CAP. De même, plus les apprentis ont une résidence proche d'une zone urbaine et moins les temps de trajet sont importants. Ils sont les plus longs pour les apprentis qui résident dans les bourgs ou les petites villes.

2. Sections d'enseignement général et professionnel adapté ; unités localisées pour l'inclusion scolaire ; unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants.

TRAJECTOIRES, PARCOURS ET RÉSULTATS DES ÉLÈVES

La troisième partie de ce numéro analyse les différences de performances et de parcours scolaires. Les deux premiers articles renouvellent l'approche de la scolarité en milieu rural en utilisant la nouvelle typologie des communes rurales et urbaines. L'article de Marianne Fabre s'appuie sur les évaluations en CP et en CE1. Même si une réussite supérieure est observée en début de CP en école rurale, l'écart entre rural et urbain, et plus largement le pouvoir explicatif de la typologie des communes, restent faibles. En revanche l'appartenance à la région académique explique une part plus importante de la variance des performances des élèves. Il semble qu'il y ait plus de différences entre les élèves du nord et du sud de la France qu'entre les élèves de communes rurales et urbaines proches géographiquement.

L'article de Fabrice Murat aborde la question des disparités territoriales de performances scolaires et d'orientation en fin de troisième en s'appuyant sur la nouvelle typologie des communes. L'article confirme que les performances scolaires, en termes de compétences, varient peu d'un type de commune à l'autre. Il existe toutefois des écarts plus marqués en matière de parcours scolaires. Les élèves dans les territoires ruraux tendent à moins souvent s'orienter vers la voie générale et technologique. Les écarts d'orientation selon le type de territoire sont par ailleurs variables d'une région académique à l'autre. Les résultats de cette étude sont confirmés dans l'article de Claudine Pirus par une analyse faite à partir du panel d'élèves entrés en sixième en 2007. Cette analyse confirme les différences dans l'orientation entre les types de territoire. L'orientation vers les filières générales et technologiques est moins forte pour les élèves issus du rural éloigné, du rural périphérique très peu dense, des bourgs et petites villes. Ces différences dans l'orientation rejoignent les différences dans les aspirations des enfants et de leurs familles.

L'article de Cécile Bonneau, Pauline Charoussat, Julien Grenet et Georgia Thebault porte sur les inégalités géographiques dans le recrutement des grandes écoles. Il montre notamment une surreprésentation des élèves parisiens dans les grandes écoles et cette surreprésentation est encore plus forte dans les écoles les plus sélectives et les plus « prestigieuses ». Ces inégalités géographiques d'accès ne s'expliquent qu'en partie par les écarts moyens de performance scolaire et de composition sociale entre les élèves parisiens et des autres départements. Cet article renforce donc de manière très claire l'idée de concentration des « élites ».

CARACTÉRISTIQUES DES ENSEIGNANTS, CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Une dernière partie de ce numéro s'intéresse aux variations du métier d'enseignant selon les territoires. Ces articles viennent compléter le numéro précédent de la revue *Éducation & formations* consacré aux métiers d'enseignants et montre à nouveau la richesse des travaux de la DEPP dans cette matière.

L'analyse de Pascaline Feuillet présente un panorama des enseignants dans les territoires et rappelle que neuf enseignants sur dix travaillent dans un territoire urbain, cette proportion tombant à huit enseignants sur dix pour les enseignants du primaire. L'urbain très dense et le rural éloigné sont plus souvent composés d'enseignants ayant moins d'expérience, c'est-à-dire plus jeunes ou titulaires depuis moins longtemps. Dans un second temps l'étude analyse les temps de trajet des enseignants, qui sont un élément important des conditions de vie et de travail des enseignants. Les enseignants du premier degré ont, logiquement, un trajet pour rejoindre leur établissement sensiblement plus court que les enseignants des

collèges et des lycées, ce qui tient à une répartition spatiale plus large des écoles sur tous les territoires. Les jeunes enseignants ont également des temps de trajet supérieurs aux enseignants plus âgés.

L'article de Jean-Éric Thomas est complémentaire du précédent, incluant notamment la prise en compte de la dimension académique. Les variations d'une académie à l'autre sont plus importantes, pour la proportion d'enseignants expérimentés, que l'appartenance de l'établissement à un type de territoire défini selon la typologie des communes. Au sein des académies les plus attractives, ce sont les établissements les plus éloignés qui ont la proportion la plus faible d'enseignants expérimentés dans le métier, ou présents depuis longtemps dans l'établissement. Ces constats traduisent avant tout les effets des systèmes de première affectation et de mutation des enseignants.

Le dernier article de Laurène Bocognano, Axelle Charpentier et Christelle Raffaëlli, qui exploite les données de l'enquête Talis, se penche sur les spécificités des enseignants en milieu rural, en matière de contexte d'enseignement, de perception de leur métier, de besoins de formation et de pratiques professionnelles. Ainsi, d'après les déclarations des enseignants, le climat est plus apaisé dans les établissements ruraux. Les enseignants y sont plus enclins à développer des pratiques innovantes, alors que les pratiques collaboratives sont plus fréquentes en milieu urbain. Mais d'une manière générale, on n'observe pas d'écarts significatifs importants dans les pratiques professionnelles des enseignants.

Ce numéro dédié aux territoires a aussi pour objectif de mettre en évidence la richesse des données de la DEPP, qui devraient permettre de prolonger et creuser des analyses territoriales³. Ainsi ce premier numéro réalisé en très grande partie par des chargés d'études de la DEPP et des services statistiques en académie, mais aussi avec des contributions de chercheurs, se veut ouvrir la voie à de nombreux autres projets de recherche sur ce thème.

3. Citons par exemple les travaux relatifs aux dépenses de l'État et des collectivités territoriales en matière d'éducation, aux recettes et dépenses des établissements scolaires, donnant une vision complémentaire à ceux mobilisant les heures par élèves (H/E) ou le nombre d'enseignants par élèves ; ou encore relatifs aux internats.